



## Commencer par un MERCI !

Salariés du commerce de gros : la CFTC vous dit merci pour votre présence active lors de la crise sanitaire du printemps dernier. Merci d'avoir contribué à l'effort commun en allant travailler chaque jour. Nous sommes à vos côtés pour **VOUS**

**donner de meilleures conditions de remboursement des soins** et surtout **la prise en compte de la pénibilité** dans la discussion de la réforme des retraites.

## Se former pour ÉVOLUER avec son métier



Les métiers dans le commerce de gros changent rapidement avec la progression du numérique. **La CFTC s'engage pour vous permettre de vous former tout au long de votre vie professionnelle.**

La création d'un OPCO (Opérateur de Compétence) qui regroupe toutes les branches encourage les salariés et les personnes intéressées par le secteur à se former pour suivre l'évolution de leur métier, en utilisant des outils de plus en plus performants.

## VOUS DÉFENDRE face à une demande de flexibilité inédite



Les embauches s'envolent dans le secteur du commerce de gros. **La CFTC défend vos intérêts, notamment au sujet du temps de travail et des salaires.** Avec l'évolution des besoins du marché et une demande de

flexibilité de plus en plus importante demandée par les entreprises, **la CFTC vous accompagne à la table des négociations pour défendre vos droits et votre pouvoir d'achat.**



**1 million de travailleurs**  
dans ce secteur, soyez forts avec nous !



**90 000**  
embauches par an



**62 accords signés par la**  
**CFTC** entre 2017 et 2019



**92% des contrats**  
sont des temps plein

LA CFTC c'est **140 000 adhérents**,  
**650 syndicats** partout en France et dans tous les métiers

---

